

FORMATION

Audition du mineur

Sur délégation du Juge aux Affaires Familiales
(2 journées)



Public concerné

Tous professionnels souhaitant postuler à l'audition de mineurs sur délégation : médiateurs familiaux, psychologues, travailleurs sociaux indépendants

Pré-requis

Expérience dans l'accompagnement des familles.
Sensibilité à l'intérêt de l'enfant
Connaissance des conflits familiaux

Horaires

12h de formation sur 2 journées
9h/12h30 – 13h30/16h

Dates :

Judi 23 et vendredi 24 septembre 2021

Moyens Pédagogiques

Apports théoriques et pratiques, support Power Point vidéos, outils schémas et ateliers interactifs pour les stagiaires, mises en situation, documentation

Moyens pour suivre l'exécution et évaluer les résultats

Attestation de formation
Evaluation

Lieu :

Salle MDEJ 22-24 rue Monserby
31 500 Toulouse
(Métro Jolimont à 2 stations de la gare)

Coût : 150€/jour/participant

4 participants minimum/10 maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Par une articulation entre théorie et pratique :

- Bénéficier d'une trame d'intervention et d'une méthode éprouvées
- Acquérir les outils spécifiques et la posture adéquate pour accueillir et restituer la parole de l'enfant/adolescent
- Savoir mettre en place son intervention en articulation avec le cadre judiciaire

INTERVENANTS :

- **Marie-Caroline DESPAX** est Médiateur Familial, Formatrice et analyste de pratiques professionnelles
Diplômée de Sciences Politiques et du DEMF
Elle a été Auditeur de Mineur sur délégation du JAF.
- **Marion FAYEL** est Médiateur familial et Médiateur d'entreprise, Juriste
Diplômée d'un Master II de droit et du DEMF
- **Hélène BONAFE** est avocate d'enfant, Présidente de l'AJT
Elle a été Auditeur de Mineur sur délégation du JAF

PROGRAMME :

Intro : *Infans* : « celui qui ne parle pas »-

Présentation- Recueil des attentes des participants

Jour 1 :

Matinée : Le cadre légal de l'audition du mineur

- 1- Ce que dit la loi
- 2- Les droits du mineur
- 3- La notion de l'intérêt de l'enfant
- 4- La notion de discernement

Après-Midi : La psychologie de l'enfant et de l'adolescent

- 1- Que vit-il dans le conflit de ses parents ?
- 2- La loyauté excessive (Aliénation parentale)
- 3- Eclairage d'une étude menée sur 40 auditions

Jour 2 :

Matinée : L'audition du mineur

- 1- Posture de l'auditeur et socle déontologique
- 2- L'entretien avec l'enfant/adolescent
- 3- Cadre, outils, techniques, modèles
- 4- Le processus de la délégation

Après-midi : Le cadre pratique de la délégation

- 1- Règles applicables (confidentialité, oralité ou écrits, restitutions, contenu)
- 2- La présence de l'avocat d'enfant
- 3- Les échanges de courriers (modèles, exemples)
- 4- Zoom sur le compte-rendu d'audition